

PROCÈS-VERBAL

de la réunion du comité de gestion
de l'École de foresterie de Duchesnay,
tenue le 14 février 2020 de 9 h 00 à 12 h 10
local 109 à l'école

Sont présents :

- M. Daniel Beaudoin, professeur agrégé, directeur du programme coopératif en opérations forestières, Université Laval
- M. Mathieu Bilodeau, directeur, école Duchesnay
- M. Sylvain Boucher, directeur, Réserve faunique des Laurentides, représenté par M. Pascal Alarie
- M. René Dion, directeur adjoint, SÉPAQ
- M. Michel Gagnon, président, Regroupement régional des gestionnaires de ZEC de la Capitale Nationale
- M. Jérôme Labrecque, enseignant, école Duchesnay
- M. Marc Legros, responsable de l'approvisionnement, PROLAM
- M. Paul O'Dowd, ingénieur forestier, directeur adjoint Foresterie, CIFO
- M^{me} Maude Plourde, directrice SFPEA, C.S. de la Capitale
- M. Simon Talbot, conseiller pédagogique, école Duchesnay
- M. Tchad Tremblay, direction adjointe des études, Cégep de Ste-Foy

Sont absents :

- M. Sébastien Bruneau, conseiller en développement industriel, MFFP, représenté par M. Denis Belley
- M. Jean-François Dion, président, responsable des ventes et des achats à la Scierie Dion et fils inc., Club des bois francs de Montréal, président du comité de gestion
- M. Martin Laroche, président, Les Bois Jacques Voyer inc.
- M. Jonathan Leblond, directeur de la foresterie, Fédération des pourvoiries du Québec
- M. Sylvain Lessard, enseignant, école Duchesnay
- M. Pascal Ouellette, directeur adjoint, RESAM
- M^{me} Johanne Rivard, analyste, Services Québec
- Mme Caroline Roberge, responsable de secteurs de formation, DFP (Direction de la formation professionnelle), MEES

1. Ouverture de la réunion

M. Marc Legros, vice-président du comité de gestion, préside la rencontre. Il souhaite la bienvenue aux membres du comité de gestion, constate le quorum et ouvre la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la séance est adopté tel quel.

CG19-20-262 Proposé par : M. Daniel Beaudoin

Appuyé par : M. Pascal Alarie

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2019

Le procès-verbal est adopté tel que déposé.

CG19-20-263 Proposé par : M. Tchad Tremblay

Appuyé par : M. Jérôme Labrecque

4. Suivi de la rencontre du 24 octobre 2019

4.1 Mise en œuvre du projet éducatif

M. Mathieu Bilodeau informe les membres que des actions concrètes au plan d'action du projet éducatif dans l'atteinte des objectifs seront définies. Un comité d'enseignants restreints a été formé pour chaque secteur afin de déterminer ces actions. Une rencontre est à venir pour le secteur de l'administration et de la transformation du bois pour procéder à cette activité.

L'objectif est de mettre en œuvre le plan d'actions de l'école pour le 30 juin.

4.2 Mise à jour de la nomination des salles de classe

M. Mathieu Bilodeau informe les membres que les projets aux points 4.2, 4.3, 4.4 et 4.5 seront réalisés financièrement à même l'enveloppe du fonds Développement Duchesnay qui est géré par le Club des Bois-Francs. Ce fonds est destiné à la promotion, la valorisation de l'école et des élèves sous forme de bourses d'études et le développement d'appartenance.

Pour la nomination des salles de classe, pour faire suite aux vérifications de la commission scolaire concernant les entreprises encore actives, il y a 7 salles disponibles.

M. Marc Legros demande la collaboration des membres pour sonder leurs partenaires de secteurs pour connaître leur intérêt à poser leur candidature comme la Sépaq, les pourvoiries, les Zecs et autres secteurs en lien avec la faune et l'aménagement de la forêt.

Mme Maude Plourde mentionne qu'il faudrait spécifier les cibles d'utilisation des sommes versées avant de solliciter des candidatures.

M. Mathieu Bilodeau suggère qu'un comité composé par des membres du comité de gestion effectue la gestion des fonds amassés et détermine les projets qui seront retenus.

M. Tchad Tremblay propose qu'une fondation soit créée. M. Mathieu Bilodeau vérifiera auprès de la commission scolaire s'il y a une possibilité dans ce sens.

Il propose d'appliquer un tarif entre 5 000 \$ et 15 000 \$ en fonction de la grandeur du local et présentera la grille tarifaire à la prochaine rencontre du comité de gestion. La mise en place du projet pourrait se faire dès l'automne prochain.

4.3 Mosaïque

M. Mathieu Bilodeau mentionne qu'il y a 103 mosaïques des cohortes d'élèves qui ont été répertoriées. L'intention est d'en sélectionner une dizaine qui sera installée dans des endroits stratégiques dans l'école dans un but de valorisation et l'évolution des métiers à travers les années. Il y aura quelques travaux de restauration à effectuer sur celles-ci.

M. René Dion suggère de numériser par cohorte les photos et de les rendre disponibles à la consultation.

4.4 Vidéo promotionnel (Oranje)

M. Mathieu Bilodeau a le projet de rencontrer la compagnie Oranje pour donner suite à la discussion lors de la dernière rencontre du comité de gestion à l'effet d'enregistrer, sous forme de vidéos, le témoignage de personnes marquantes en foresterie qui ont fréquenté l'école. Cette agence de production vidéo est très novatrice et dynamique.

Les vidéos seront mis en ligne sur le site web de l'école. M. Paul O'Dowd suggère qu'ils soient également accessibles sur le site web des partenaires.

4.5 Reconnaissance de Messieurs Cadrin et Côté

Le projet est de nommer chaque bâtisse au nom de M. Rémi Cadrin et de M. Florius Côté en signe de reconnaissance pour leur implication exceptionnelle auprès de l'école et lors du développement de la nouvelle école. M. Mathieu Bilodeau a rencontré la commission scolaire à ce sujet. Il doit obtenir l'appui du milieu pour cette démarche qui simplifiera le processus de nomination des pavillons. L'annonce pourrait se faire à l'automne lors d'un événement spécial.

4.6 Achat vs location pour le transport des élèves

M. Mathieu Bilodeau présente les tableaux comparatifs des dépenses de cette année versus celles de l'an passé pour l'entretien et la location des véhicules pour le transport des élèves lors des activités d'apprentissage.

5. État de situation budget 2019-2020

M. Mathieu Bilodeau présente l'état de situation du budget en date du 10 février 2020 pour chaque catégorie. L'école prévoit des ventes de bois supérieures à l'an passé. Il y a une possibilité de faire un léger déficit à la banque de salaires des enseignants étant donné qu'il y a plus de groupes et d'enseignants cet automne. Il rappelle que le budget de la formation sur mesure à l'entreprise est fermé et ne sert pas à balancer des dépenses pour d'autres catégories de dépenses. La majorité des formations est offerte au printemps.

Une dépense de 35 000 \$, pour la réfection de la mezzanine, est comptabilisée au budget décentralisé d'opérations. Les travaux ont été rendus possibles suite à la résolution votée par les membres du comité de gestion quant à l'utilisation d'un montant de 45 000 \$ pour en supporter les coûts à même son surplus budgétaire.

6. Utilisation du budget du comité de gestion

M. Mathieu Bilodeau demande l'autorisation d'utiliser le surplus du budget accordé au comité de gestion pour souligner des événements exceptionnels en lien avec le personnel de l'école et pour accorder de l'aide aux élèves éprouvant des difficultés financières.

CG19-20-264 Proposé par : M. Jérôme Labrecque

Appuyé par : M. Pascal Alarie

7. Situation des groupes 2019-2020 et inscriptions 2020-2021

M. Mathieu Bilodeau souligne que le taux d'abandon est de 18 % en Aménagement de la forêt sur les 2 groupes ayant débuté à l'automne, de 14 % sur les 3 groupes débutants en Protection et exploitation de territoires fauniques et de 15% en Abattage manuel et débardage forestier. Une cohorte de 6 candidats en Classement NHLA a commencé leur formation à Mirabel chez la compagnie Simon Lussier. Services Québec a fait l'achat de 2 places pour cette formation étant donné le besoin en main-d'œuvre dans cette région. Pour le double DEP, aucun abandon n'est comptabilisé à ce jour.

L'école planifie une formation débutant le 9 mars prochain en Affûtage sous forme d'alternance travail-études. Il y a présentement 7 inscriptions sur une possibilité de 10 candidats.

Pour l'année 2020-2021, il y a à ce jour 10 inscriptions en Abattage manuel et débardage forestier, 6 inscriptions en Aménagement de la forêt, 11 inscriptions pour le double DEP et 45 inscriptions en Protection et exploitation de territoires fauniques. Le recrutement est plus difficile en Aménagement de la forêt.

8. Activités promotionnelles 2019-2020

M. Mathieu Bilodeau présente le tableau des tournées de promotion 2019-2020 inscrites à l'agenda qui a couvert plusieurs régions avoisinantes.

En mars prochain, l'école participera au Montreal Wood Convention qui offre l'occasion d'établir des liens et d'offrir des services de formation aux entreprises du domaine du bois.

L'école participera au Salon plein air, chasse, pêche et camping à Québec du 12 au 15 mars.

M. Jérôme Labrecque communique une invitation pour que l'école participe au Festival du Bûcheux de Saint-Pamphile. M. Mathieu Bilodeau transmettra l'invitation à Mme Dominique Papillon, conseillère d'orientation.

9. État de situation du service aux entreprises

M. Simon Talbot présente le bilan du service aux entreprises à ce jour. Des projets de formation en conduite de VTT et de motoneiges sont prévus à l'agenda prochainement.

La disponibilité des formateurs et l'accessibilité du territoire de formation restreignent l'offre de services.

Plusieurs projets de formation en transformation du bois sont prévus en avril, mai et juin. M. Mario Welsh est responsable de ce volet.

10. Approbation des listes du matériel scolaire 2020-2021

M. Mathieu Bilodeau doit faire valider les listes par la commission scolaire avant de les faire approuver par le comité de gestion. Étant donné que la prochaine rencontre aura lieu le 29 mai prochain et qu'il sera trop tard dans l'échéancier pour les soumettre à l'approbation des membres, M. Mathieu Bilodeau transmettra les listes par courriel pour consultation et approbation.

11. Critères de sélection du directeur de centre de formation professionnelle

M. Mathieu Bilodeau informe les membres qu'ils seront consultés par la commission scolaire au cours du mois de mars sur ce point.

12. Résolution : mesures dédiées et protégées

PRÉAMBULE

Conformément à l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement. La liste de ces mesures se trouve à l'annexe 3 des Règles budgétaires amendées des commissions scolaires pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021.

L'Annexe 3 de ces Règles budgétaires amendées prescrit que les conseils d'établissements doivent adopter une résolution confirmant que les sommes liées aux mesures dédiées et protégées ont bien été allouées aux établissements concernés.

RÉSOLUTION

Le comité de gestion de l'École de foresterie de Duchesnay confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire de la Capitale, telles que détaillées dans le document joint à la présente résolution, ont été reçues et que leur déploiement est prévu dans le cadre de son budget.

Le comité de gestion confirme qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues pourrait faire l'objet d'une récupération de la part du Ministère.

IL EST PROPOSÉ par Michel Gagnon, appuyé par Paul O'Dowd, l'adoption de l'attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées par les établissements.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CG19-20-265 Proposé par : M. Michel Gagnon

Appuyé par : M. Paul O'Dowd

13. Consultation : Amendement de la Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers

M. Mathieu Bilodeau informe les membres que la commission scolaire a consulté certains comités pour la mise à jour de la politique déjà existante afin de bien définir les paramètres. Il leur sera présenté lorsqu'elle sera finalisée, adoptée et acceptée.

14. Viens vivre la forêt

Pour faire suite aux demandes des partenaires pour que l'école participe à nouveau à Viens vivre la forêt, l'école envisage de collaborer à nouveau à cette activité qu'elle avait délaissée depuis 2 ans. Les enseignants seront consultés lors de la journée pédagogique du 21 février.

M. Mathieu Bilodeau mentionne que l'activité ExPlore Duchesnay sera maintenue.

15. Projet en cours

Projet de formation Groupe Résolu

M. Mathieu Bilodeau informe les membres qu'il a eu une rencontre avec un représentant du Groupe Résolu de l'usine de Château-Richer, M. Simon Talbot et M. Olivier Patry, démarcheur pour la commission scolaire, concernant un projet de développement pour une formation en alternance travail-études de 900 heures en foresterie.

Une rencontre de coordination est à venir avec la commission scolaire pour vérifier la concordance et la faisabilité du projet en fonction du programme d'éducation du MESS. Cette formation serait récurrente chaque année.

AEP Mesurage des bois

L'avis d'intention a été appuyé par 2 commissions scolaires, la Commission scolaire Harricana et la Commission scolaire de l'Énergie dont les besoins en main-d'œuvre pour le mesurage sont présents sur leur territoire. L'école a reçu le mandat de développer l'étude de pertinence. Mme Hudon travaillera le dossier avec M. Jean-Pascal Gravel.

Un sondage et des rencontres avec les gens de l'industrie sont prévus afin de déterminer les besoins et pour développer le contenu de la formation.

En collaboration avec Forêt Compétences et la Commission des partenaires du marché du travail, l'école offrira la formation de 2 cohortes à l'essai pour l'automne 2021 ou en janvier 2022.

Abattage et façonnage des bois

Une personne ressource, étudiant à la maîtrise en foresterie, a été mandatée pour la rédaction de la demande à transmettre au MESS et à Emploi-Québec.

L'approche ciblée pour la demande sera présentée sous forme qualitative.

Le comité de gestion est d'accord pour que l'école entame les démarches pour obtenir l'autorisation permanente d'enseigner le programme en Abattage et de façonnage des bois.

CG19-20-266 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secteurs de coupe

L'école est à la recherche de secteurs de coupe pour les opérations forestières dans le cadre de la formation de ses élèves. M. Mathieu Bilodeau demande l'aide des membres du comité de gestion pour recevoir des références de la part de leurs partenaires.

16. Autres points

Aucun autre point n'a été ajouté à l'ordre du jour.

17. Date de la prochaine rencontre (29 mai 2020)

La prochaine rencontre du comité de gestion aura lieu le vendredi 29 mai 2020.

18. Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 12 h 10.

CG19-20-267 Proposé par : M. René Dion

Appuyé par : M. Daniel Beaudoin

La secrétaire

Le président

Chantal Désaulniers

Jean-François Dion
remplacé par Marc Legros